



Austérité salariale **3^{ème} année consécutive** **sans augmentation !**

Réunies pour la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) sur les salaires, les fédérations syndicales ont assisté à un grand show de la direction de SNCF, qui avait pour seule mission d'annoncer une nouvelle « année blanche » sur les salaires.

Il est choquant que cette direction, sur ordre du gouvernement, après 2 années de disette salariale, ose annoncer une année supplémentaire de privation pour les salarié-e-s du Groupe Public Ferroviaire qui voient leur pouvoir d'achat fortement diminué depuis 3 ans !

En contradiction complète avec les propos du président PÉPY qui vante dans la presse les bons résultats de SNCF, la direction de l'entreprise publique de son côté, devant les organisations syndicales, met en avant de mauvais résultats et la mise en œuvre de son nouveau dispositif d'organisation du travail de l'encadrement (le « forfait-jours ») afin de justifier sa décision.



La direction avoue que toutes les marges de manœuvre ont été utilisées par les 3,1% d'augmentation pour l'encadrement prévus dans l'accord « forfait-jours ».

**SUD-Rail l'avait déjà dénoncé au moment de la signature du forfait-jours, les organisations signataires avalisaient la rupture du pacte social sur les salaires ! On y est !
Leur responsabilité est encore lourde sur ce recul social majeur !**

Pas de juste retour pour les agents SNCF qui battent pourtant des records de productivité !

les travailleurs du rail, avec une forte dégradation de leurs conditions de travail, ont permis à l'entreprise de gagner plus de 10% de productivité en 3 ans, avec le constat d'une inflation qui repart à la hausse et les économistes qui s'accordent sur le fait que ce mouvement va s'accélérer en 2017, ils étaient donc en droit d'attendre une juste revalorisation de leurs salaires.

Alors que *les plus hautes rémunérations de l'entreprise ont augmentée de 102% entre 2000 et 2016*, les salariés étaient en droit d'avoir une augmentation générale (même somme pour tous)... ils n'auront rien !!

Pourtant de l'argent, il y en ... où pourrait-on le trouver ?

en remettant en cause le fameux « Partenariat Public Privé » sur la LGV Sud-Ouest qui va coûter à lui seul, sur ordre du gouvernement, plus de 100M€ par an de déficit à la SNCF. On pourrait également économiser des dizaines de millions en supprimant les pharaoniques budgets de communication ou éviter d'investir plusieurs dizaines de millions d'euros dans un projet incongru de changement de nom du TGV, sans compter les 170 millions d'euros de dividendes reversés à l'Etat... Les exemples de cette gabegie financière, dont les patrons présentent la facture aux agents chaque année en prônant la rigueur salariale, sont nombreux.

Il y a aujourd'hui urgence à ce que tous les salariés de SNCF puissent bénéficier d'un rattrapage sur des années de disette salariale.

Pour la Fédération SUD-Rail, une revalorisation globale, significative et uniforme (même somme pour tous), Actifs comme Retraités, devient urgente !

Dès aujourd'hui, il faut construire les conditions pour ramener l'entreprise et la tutelle autour de la table des négociations...

Dans le cadre des discussions menées depuis des années, SUD-Rail porte la nécessité d'une réforme de la grille salariale des cheminots (sédentaires, conducteurs et contractuels). Car c'est un déshonneur pour SNCF d'avoir des bas salaires sur des débuts de grilles avec un traitement brut (Cadre Permanent) en dessous du SMIC.

Cette situation devenant totalement intenable voire illégale, devant cette demande forte et légitime l'entreprise n'a eu d'autres choix que de revoir le niveau des plus basses positions de rémunération. Elle a répondu à une petite partie de nos attentes sur le sujet, mais seulement pour se mettre en conformité avec l'évolution du salaire minimum

En revanche elle annonce qu'elle n'appliquera cette mesure de justice qu'en janvier 2018 ... c'est donc bien l'annonce d'une année 2017 à 0% pour tous !

Pourtant « cet effort » ne coûte rien, 11,6 millions€ sur 9 milliards de masse salariale . pour nos dirigeants, les efforts constants des cheminot-e-s ne valent donc que l'équivalent d'1/3 d'une rame TGV ..!

La direction propose donc de revoir les grilles par une évolution de la valorisation des coefficients pour les positions de rémunération de 4 à 11. Cette mesure sera analogue pour les agents contractuels

Les solutions que la direction retient sont :

- ♦ Modification des coefficients de positions de rémunération 4 à 11 (B, C, TA et TB)
- ♦ Revalorisation équivalente des contractuels (annexes A1, A3, B et C)

Nb : Suivant la PR cela représente seulement de 6 et 12€ de plus par mois. Aucun effet majeur pour les PR 4 et 5, qui verront seulement leurs compléments de rémunération (atteinte du SMIC) réduire d'autant.

PR et Equivalent	% revalorisation
PR 4	1,41%
PR 5	1,29%
PR 6	1,04%
PR 7	1,01%
PR 8	0,78%
PR 9	0,54%
PR 10	0,51%
PR 11	0,49%

SUD-Rail exige que cette revendication soit applicable avec un effet rétroactif au 01 avril 2017 !!!



Nous devons tous refuser que 2017 soit la 3ème année de baisse de notre pouvoir d'achat !

Dans le cadre des négociations sur le forfait-jours, l'UNSA a négocié avec la direction une « prime » à la signature, pour ceux qui acceptent de parapher un accord individuel. C'est la fameuse augmentation de leur salaire d'au maximum 3,1% !

En parallèle de cette annonce, la direction avait avisé les fédérations qu'elles devront faire des choix dans les négociations concernant les mesures collectives...

À savoir : soit une augmentation générale des salaires, soit l'aménagement des fins de carrière, etc...

L'UNSA a donc choisi son camp ...

En résumé, il y a de l'argent pour l'encadrement, mais pas pour le reste des cheminot-e-s !

Scandaleux !

Il s'agit donc là d'une véritable logique de classe, une double peine pour la majorité des cheminot-e-s.